

L'ECHO DE

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°10

Décembre 2020

Crançot



Mirebel



Granges-sur-Baume

Sommaire

Edito du maire

P 2

Hauteroche

Actualité

P 3 → 18

Communes déléguées

Crançot

P 19 → 22

Granges-sur-Baume

P 23

Mirebel

P 24 → 27

Edito du maire

Chers amis et concitoyens,

L'année 2020 restera comme l'année de la première grande pandémie du XXI-ème siècle même si une première alerte était survenue en 2009, liée au virus A(H1N1).

Au cours du XXe siècle, trois pandémies grippales sont survenues successivement. En 1918-1919, la pandémie dite de la «grippe espagnole» due au virus A(H1N1) a touché le monde entier. Les estimations disponibles sur le site de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) indiquent qu'au moins 40 millions de personnes en seraient décédées. Les pandémies suivantes ont été beaucoup moins sévères : en 1957-58, la «grippe asiatique» liée au virus A (H2N2) et en 1968-69, la «grippe de Hong-Kong» due au virus A(H3N2).

Nous ne sommes donc pas à l'abri de nouvelles pandémies au cours des prochaines décennies.

Le Jura a été frappé de plein fouet par la deuxième vague : plus fort taux de circulation du virus de Bourgogne-Franche-Comté. La commune a également été touchée, avec plusieurs malades dont certains ont été hospitalisés et malheureusement décédés.

A l'heure où j'écris ces mots, la situation est semble-t-il maîtrisée, mais il est impératif de rester prudent.

Je rappelle que le port du masque est obligatoire dans tous les commerces encore ouverts, sur les marchés, et dans un rayon de 50m

des écoles, collèges, crèches, accueil de loisirs. Et sur tout le territoire de Lons-le-Saunier, Montmorot, Perrigny.

Cette situation a provoqué beaucoup de retard dans le fonctionnement de la commune. Tout d'abord avec le report de la première réunion du nouveau conseil municipal et l'élection du maire et des adjoints. Ensuite avec l'arrêt de pratiquement tous les travaux en cours. La reprise progressive, cet été, nous a cependant permis de terminer les travaux entrepris.

Nous avons dû annuler le repas des aînés qui est un moment convivial apprécié, la fête de Noël des enfants et la journée citoyenne. Les cérémonies du 11 novembre ont été limitées et se sont tenues sans public. Les vœux 2021 sont annulés. En fonction de l'évolution sanitaire nous pourrions éventuellement reprogrammer le repas des aînés et la journée citoyenne.

Le confinement et, désormais, le couvre-feu, doivent nous permettre de retrouver la maîtrise de la situation sanitaire. Nous reprenons donc progressivement le cours normal de notre fonctionnement, même si tout n'est pas encore possible.

Aussi, le gouvernement dans un message en date du 29/11/2020 nous recommande-t-il, de télécharger l'application « TousAntiCovid » dès maintenant : <http://bonjour.tousanticovid.gouv.fr>.

Plus de 10 millions de français l'utilisent déjà. Ils sont alertés plus tôt en cas de contact avec le virus. Je remercie les conseillers et les adjoints pour leur investissement dans le fonctionnement de la commune.

Je remercie également les employés communaux et les secrétaires pour tout le travail accompli pendant cette période difficile.

Malgré tout, je n'oublie pas que nous sommes en fin d'année et je vous souhaite, en mon nom et au nom du conseil municipal, de très bonnes fêtes et vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite pour 2021.

Que cette année 2021 nous fasse oublier 2020 !

Bonne année 2021

Daniel SEGUT

Maire de HAUTEROCHE



L'écho de

HAUTEROCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°10 - Décembre 2020

- Directeur de la publication : Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.
- Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.
- Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

- Conception et impression : ABM GRAPHIC 39000 LONS LE SAUNIER. Dépôt légal : N°630.

Mairie :
10 route de Lons, Crançot, 39570 Hauteroche.

Bonnes pratiques

Une nouvelle fois, je vous rappelle quelques règles de bonnes pratiques à mettre en œuvre obligatoirement (cette liste n'est pas limitative).

Urbanisme :

Tous les travaux entrepris sur une propriété ou un immeuble doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie en utilisant le document CERFA adapté : construction neuve, agrandissement, réfection de toiture ou de façades, modification des ouvertures, changement de portes et fenêtres, clôture, etc...

Incivilité :

Cimetière : Les déchets doivent être triés, même au cimetière. Il y a deux sortes de poubelles. Les pots de fleurs ne doivent pas être mis dans la même poubelle que les fleurs. Les pots en plastique doivent se retrouver dans la poubelle bleue. Ce n'est pas le travail des employés communaux.

Dépôts sauvages : On constate très souvent des dépôts sauvages de matériaux de démolition et des produits de tonte ou taille de haies, dans des chemins discrets. Ces dépôts sont l'œuvre, entre autres, d'artisans indéclicats qui ne sont pas de la commune, préférant cette solution à la déchetterie (qui a un coût non négligeable). Si vous constatez cette dérive n'intervenez pas vous-même, mais relevez le numéro d'immatriculation du véhicule et transmettez le à la mairie.



Usage du feu :

Un arrêté préfectoral en date du 17/07/2017, prévoit et réglemente l'emploi du feu dans le département : **le feu est interdit à toute personne physique ou morale, en toute période.**

Le feu peut être autorisé dans la période du 1^{er} octobre au 14 février, sous certaines conditions, et à la condition de prévenir le SDIS (et non pas la mairie).

L'arrêté et les demandes d'autorisation sont en ligne sur le site de la commune.

Usage de l'eau :

L'eau devient une denrée rare qu'il convient d'économiser. Ainsi, désormais tous les ans, le préfet prend un arrêté fixant les dates où il convient de restreindre la consommation d'eau. En particulier, il est interdit d'arroser sauf les plantes en pots ou jardinières, mais il est également interdit de laver les voitures, de nettoyer les toits et les façades. Se reporter à l'arrêté qui est toujours mis en ligne sur le site de la commune.

Entretien des haies et arbustes :

L'entretien d'une haie est à la charge de son propriétaire. Elle ne doit pas gêner la circulation des véhicules ou des piétons et ne pas empiéter sur le domaine public. En conséquence, elle doit être taillée à l'aplomb de la limite de propriété. A défaut, si, après lettre recommandée imposant un délai, le travail n'est pas réalisé, le maire peut faire intervenir une entreprise et transmettre la facture au propriétaire. Ce qui est valable pour les haies, l'est également pour les arbres ou arbustes.

Assainissement :

Nous rencontrons des problèmes importants dans le fonctionnement des stations d'épuration et des postes de relevages.

- 1) Les lingettes, essuie-mains et serviettes hygiéniques ou autres n'ont de « biodégradables » que l'adjectif. Ils ne seront dégradés qu'après de nombreuses années. Ces produits ne doivent en aucun cas être jetés dans les toilettes où ils ne sont pas dissouts.

Ils bouchent les canalisations et provoquent des pannes sur les pompes des postes de relevage.

- 2) Les eaux de pluie et parasites : les eaux de toitures et de ruissellement ne doivent en aucun cas être rejetées dans l'assainissement collectif de Crançot. Par contre c'est possible est même souhaitable à Granges-sur-Baume. Le problème ne se pose pas à Mirebel qui ne dispose pas d'assainissement collectif.

Pour Crançot et Mirebel, chacun doit faire son affaire des eaux de pluie.

- 3) Produits divers : Il est interdit de verser des produits polluants dans les réseaux : peinture, diluant, white spirit, etc ...

Pour le bien de notre commune et de la nature, respectons ces grands principes. Merci.

Incendie à Crançot

Dans la nuit du 22 au 23 novembre 2020 un important incendie s'est déclaré dans un bâtiment de stockage de foin au GAEC JOLY, rue de la Peyrouse.

Les pompiers de Lons-le-Saunier, Orgelet et La Marre sont intervenus. De nombreuses lances ont été mises en action, branchées sur les poteaux d'incendie ou pompant dans le Sauguet, situé à près de 2 km du lieu de l'incendie. Plus de 150 tonnes de foin sont parties en fumée. Plusieurs petits veaux ont péri dans les flammes.



PLU et zones d'activités

Une première version du PLU en cours d'étude sur Crançot a été présentée et discutée avec les représentants des différentes administrations (SCOT, Chambre d'agriculture, DDT, Communauté de communes).

S'il n'y a pas de changement au niveau des surfaces mobilisées pour l'habitat (je vous rappelle que les surfaces destinées à l'habitation ont déjà été fortement réduites), il n'en est pas de même pour les zones d'activités. On nous a clairement fait comprendre que la zone prévue en face de Class ne sera pas acceptée pour différentes raisons : trop étroite et mauvaise vitrine de l'entrée de la commune. Ces organismes proposent en contrepartie, d'étendre la zone proche du rond-point en face de la Maison du Vigneron.

Le conseil municipal a finalement accepté cette proposition. Des parcelles seront donc disponibles prochainement sur cette zone à aménager en concertation avec la communauté de communes. Il convient de se faire connaître rapidement auprès de la mairie en précisant la surface souhaitée.

Le projet du PLU sera donc présenté, après validation par le conseil municipal, à ces différents organismes publics qui nous feront part de leurs observations et de leurs demandes de modifications complémentaires.

Projet Ages et Vie

Afin d'avancer sur ce projet de résidence seniors, le représentant du SCOT, nous a proposé de faire une modification simplifiée du PLU actuel. Il convient de modifier la zone en face le foyer de la Tillette (APEI) et la passer de AUm (à caractère médico-social) en AU (habitation). Un arrêté a donc été pris en ce sens et validé par le conseil municipal dans sa séance du 10 novembre. La modification est en cours de préparation par le bureau Natura en charge du PLU.

Création comité citoyen

Je souhaite organiser en début d'année une réunion sur les thèmes de la transition énergétique et climatique. Le but de ce comité est de réfléchir à des pistes permettant de réduire la consommation d'énergie, de mieux utiliser les ressources qui nous sont offertes et apporter notre contribution, même modeste, pour combattre le réchauffement climatique. Ce comité, s'il est force de réflexion et de proposition devra proposer des solutions effectivement réalisables. Si vous ne vous êtes pas encore fait connaître et souhaitez en faire partie (15 personnes au maximum) adressez un mail en ce sens à la commune.



Bilan des principaux travaux réalisés

en **2020**

	Budgetés	Réalisés	FCTVA	Subventions	reste à charge	
	TTC	TTC	16,4 %	DETR ou DST	en €	en %
Travaux divers						
Rue du Couvent - MIREBEL	5 948	5 948	975		4 973	
Chemin de Marigny - MIREBEL	2 462	2 469	405		2 064	
Chemin Vy de Lyon - MIREBEL	5 678	5 678	931		4 747	
Mur du cimetière - MIREBEL	3 801	3 801	0		3 801	
Eglise - MIREBEL	11 044	13 252	2 173	3 313	7 765	
Rue de la Peyrouse et chemin de la Mouille - CRANCOT	8 454	8 454	1 386		7 068	
Piste forestière	16 735	16 735	2 789		13 946	
Toit Batiment communal (école)	7 549	3 006	493		2 513	
Clim maison santé	30 000	21 290			21 290	
Signalétique (3 villages)	34 000	31 624	5 186		26 438	
Sous total 1	119 724	106 310	13 364	3 313	89 632	84,3%
Rue de La Croix Blanche - CRANCOT						
SIDEC effacement des réseaux secs	63 214	63 214	0		63 214	
EIFFAGE	104 967	104 968	17 215		56 300	
Subventions				31 453		
Sous total 2	168 181	168 182	17 215	31 453	119 514	71,1%
Sécurisation de la traversée de Crançot						
SIDEC effacement des réseaux	53 083	53 083	0		53 083	
Etudes ABCD	11 483	11 483	1 883		9 600	
Travaux	414 000	395 964	64 938		331 026	
Abribus		10 376	1 702		8 674	
DETR				113 000		
Région				11 000		
DST				64 950		
Sous total 3	478 566	470 906	68 523	188 950	213 433	45,3%
Extension mairie - CRANCOT						
Toutes entreprises et MO	609 517	604 340	99 112		505 228	
DETR				133 000		
Région_Etudes				13 000		
Région Travaux				90 000		
DST (déparetemnt)				30 000		
Sous total 4	609 517	604 340	99 112	266 000	239 228	39,6%

Total général	1 375 987	1 349 738	198 214	489 716	661 808	49,0%
----------------------	------------------	------------------	----------------	----------------	----------------	--------------



Syndicat des eaux



Lors du comité syndical du 18 septembre un nouveau bureau a été constitué.

Une page s'est tournée, Etienne Garnier ayant souhaité passer la main après 31 ans de Présidence, j'ai l'honneur de lui succéder.

Il laisse une situation dont les bilans techniques et financiers traduisent une bonne gestion.

Il a, par ailleurs, lancé des investissements conséquents visant à sécuriser notre ressource et à renouveler notre réseau de canalisation.

Je le remercie au nom de tous nos abonnés de même que pour sa disponibilité à faciliter la transition.

Particulièrement sensible à la gestion de l'eau, ayant accumulées connaissances et expériences au cours de mes mandats de Président de la chambre d'agriculture et de Vice-président du Conseil Départemental, j'ai fait acte de candidature et j'ai obtenu la confiance d'une très large majorité des 28 délégués, que je remercie.

Entouré d'un bureau de 8 membres dont 3 Vice-Présidents nous nous sommes rapidement mis au travail.

Nous sommes très affectés par l'arrêt maladie de notre secrétaire Dominique Gaudillat, à qui je souhaite un rétablissement rapide. Nous avons donc pourvu à son remplacement temporaire en la personne de M. Alain Lebrun.

Depuis le 1^{er} novembre nous avons quitté les locaux de Crançot et nous louons, à la Commune de Hauteroche, le bureau de la mairie annexe de Mirebel, un jour par semaine. J'avais suggéré cette solution à Daniel Segut, maire, car je trouve logique que la Commune sur laquelle sont localisées tout à la fois, la zone de captage, la station de pompage, d'importants réservoirs et le siège social, puisse héberger également notre petit service administratif.

La crise sanitaire a retardé la mise en place des nouveaux élus et nous a fait prendre du retard en perturbant le fonctionnement normal.

Pour autant, les investissements prévus au budget 2020 ont été exécutés : vous en avez été les témoins avec les travaux de renouvellement de conduite depuis la sortie de Crançot route de Lons jusqu'au réservoir situé sur le coteau qui domine Eva Jura.

Pour 2021, nous projetons de renouveler la partie du réseau la plus ancienne de Mirebel qui nous occasionne des pertes d'eau et des ruptures fréquentes, en lien avec les décisions du conseil municipal et de son programme d'investissement.

Ce sera un chantier important avec de nombreux branchements à modifier puisque la volonté de notre syndicat et de sortir les compteurs des habitations pour les implanter en limite de propriétés.

Les rues concernées devraient être: la RD 471 et la Grande rue depuis le carrefour avec la RD 471 jusqu'à hauteur de la rue de la Barrette.

Nous n'en sommes qu'au stade des études.

Bien entendu nous tiendrons informés les abonnés concernés dès que possible sur la nature précise des travaux et la planification du chantier.

J'invite ces derniers qui auraient pour projets d'aménager leur cour ou des abords pouvant être ensuite impactés par ces travaux, à se faire connaître rapidement.

Plus globalement, vous n'ignorez pas que nous vivons depuis quelques années les premiers effets d'un dérèglement climatique qui s'accélère inexorablement.

Celui-ci se traduit, notamment pour notre territoire, par un changement notable de la répartition des précipitations et par une hausse des températures.

Ces deux phénomènes s'additionnent pour tout à la fois, réduire le volume d'eau disponible dans la nappe alluviale de l'Ain tout en augmentant la consommation de nos abonnés. Nous devons sans attendre accélérer encore le pas dans cette course contre la montre, afin de ne pas nous trouver en rupture d'approvisionnement.

Les travaux, visant à accroître notre capacité de prélèvement ont déjà été conduits avec plus ou moins de succès et, ne suffiront pas seuls à sécuriser notre alimentation en eau. Il nous faudra amplifier le renouvellement de nos canalisations pour réduire encore nos pertes, bien que nous soyons déjà parmi les bons élèves.

Il nous faudra accroître nos capacités de stockage alors même que notre parc de réservoirs âgé de plus de 60 ans donne les premiers signes de fatigue.

Il nous faudra, et c'est une priorité majeure, garantir le fonctionnement quotidien de notre station de pompage, car nous n'avons pas de solutions de substitution, et en cas d'arrêt total, nous ne pouvons tenir plus de 48 h.

Nous sommes de plus en plus sollicités pour vendre de l'eau au syndicat La Marre Picarreau et au bassin de Lons le Saunier.

Ceci passera donc inévitablement aussi, par des incitations auprès de nos abonnés qu'ils soient professionnels ou privés visant à promouvoir la réduction des consommations

C'est une grosse responsabilité pour nous élus, et pour les équipes de Suez notre délégataire, que de vous garantir l'accès 24 h sur 24 à cet élément vital.

Ce sera un bien de plus en plus précieux, dont les usages devront être bien réfléchis et chacun devra prendre une part active pour l'économiser... Ce n'est qu'à cette condition que nous garantirons notre sécurité...

Au même titre que les petits ruisseaux font les grandes rivières, en additionnant toutes les pistes d'amélioration, nous serons à même de relever ce challenge.

Le Président,
Dominique CHALUMEAUX

Travaux

Station d'épuration de Crançot

Après résultat d'analyse des effluents, en entrée de station, une arrivée anormale d'eaux pluviales est constatée à plusieurs reprises. Ce phénomène n'est pas nouveau mais semble empirer d'année en année. Dernièrement, certains quartiers ont fait l'objet de contrôles en période pluvieuse et certaines habitations se sont révélées en « défaut de raccordement ». Un projet de contrôle individuel est à l'étude avec un organisme habilité (enfumage, coloration...) car le fonctionnement de la station est perturbé par cet excès d'eau parasite : bassins inondés, usure des pompes de relevage prématurée, consommation d'électricité en hausse... L'ensemble de ces éléments entraîne un coût très important à répercuter sur le budget « assainissement communal ». Un contrôle de raccordement Eaux Usées (EU) sera rendu obligatoire pour chaque construction nouvelle. Chacun doit être conscient du bon fonctionnement de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU), afin que celle-ci rejette une eau traitée correspondant aux normes actuelles.



Vérification de raccordement sur construction nouvelle

Eglise de Mirebel

Des travaux d'entretien sur cet édifice étaient nécessaires suite à des infiltrations d'eaux pluviales. Un échafaudage conséquent rendu obligatoire pour la réalisation de ceux-ci fut donc érigé autour du clocher. Des plaques de vieux mortiers se décollaient sur le pignon



Mise en place des échafaudages sur l'Eglise de Mirebel

nord. Un nouveau crépi à la chaux réalisé par une entreprise spécialisée a donc pris place après creusement des joints de pierres. Renouvellement des chéneaux-gouttières. Une fuite dans le toit de lave au-dessus de la sacristie est réparée à la même occasion. L'entreprise Girod a bien voulu laisser son échafaudage pour les différents intervenants. Merci à elle. Ces travaux sont situés dans le périmètre protégé du château/église, sous contrôle des Architectes des Bâtiments de France (ABF).

Antenne relais



Granges-sur-Baume : l'antenne relais SFR est en attente de mise en service, espérant une amélioration significative sur les réseaux.

Crançot : les travaux pour l'installation de l'antenne Free ont pris du retard. Initialement prévus fin septembre, ceux-ci ne démarreront que fin décembre 2020, programmés pour la semaine 50.

Location appartement de Granges-sur-Baume :

Cet appartement situé à l'étage du bâtiment communal, inoccupé depuis quelques mois, a trouvé un nouveau locataire. Un petit aménagement côté cuisine semblait nécessaire. Etudié par la commission « bâtiment », puis accepté par le conseil municipal, des éléments muraux, plan de travail, hotte, etc. seront installés par les employés municipaux. Souhaitons à ce jeune maconnais, en formation dans une concession de matériel agricole locale, la bienvenue et une bonne intégration parmi nous.



Cuisine de l'appartement avant travaux

Eclairage public

Quelques petites améliorations ont été apportées pour plus de sécurité.

Crançot

- ◆ Rue Pré Blanchard : Mât et lampe LED nouvelle
- ◆ Placette « abris-bus » : installation d'une double crose sur poteau existant pour éclairage du parking
- ◆ Terrain de sport / plateau sportif : modification, mise aux normes de l'existant et installation d'un mât avec détecteur de présence et minuterie

Granges-sur-Baume :

- ◆ C'est l'esplanade des tilleuls qui s'est dotée de nouveaux projecteurs LED pour faciliter l'organisation du marché nocturne des producteurs locaux

Sur les trois villages de Hauteroche, une quinzaine de vieilles ampoules défectueuses ont été remplacées par des lampes LED, beaucoup moins énergivores, pour un éclairage identique.



Placette « abris-bus »



Plateau sportif

Remplacement d'ampoules défectueuses

Etat civil

2^{ème} semestre 2020 HAUTEROCHE

Naissances

▶ Crançot

Elio BOENLE né le 05/07/2020
de Quentin BOENLE et Mégane GINDRE

Lyana GRUS née le 27/07/2020
de David GRUS et Aurélie GROSTABUSSIAT

Léonie DUBUJET née le 10/08/2020
de Nicolas DUBUJET et Céline GIGANON



Mariages

▶ Crançot

Dominique BILLET
et Victoria VANG
le 24/10/2020

▶ Granges-Sur-Baume

Michel BERTHET
et Pascale COLLOMB MERCEICA
le 29/08/2020



Décès

▶ Crançot

Bernard FLORIN
le 18/09/2020 âgé de 78 ans

▶ Granges-Sur-Baume

Alain DEVAL
le 30/10/2020 âgé de 71 ans

Marie-Ange MILLET, née PAGET
le 21/11/2020 âgé de 76 ans

▶ Mirebel

Paulette PERNET née LAURENCY,
le 12/11/2020 âgé de 88 ans



LOCATIONS Salle des Fêtes de CRANÇOT		Habitants de HAUTEROCHE et associations	Autres
Souper dansant, spectacle avec repas, journée de congrès avec repas, bal sur invitation	1 jour	256 €	365 €
	2 jours	332 €	474 €
Option petite salle de réunion	1 ou 2 jours	48 €	68 €
Thé dansant ou soirée spectacle (sans repas)	1 jour	190 €	271 €
Journées familiales ou associatives sans entrée payante	1 jour	225 €	322 €
	2 jours	288 €	411 €
Vente commerciale au déballage	1 jour	309 €	442 €
	2 ^e jour	190 €	271 €
	3 ^e jour	157 €	224 €
Réunion, vin d'honneur, arbre de Noël simple	1 jour	127 €	182 €
Bar + hall	1 jour	51 €	73 €
Petite salle de réunion	1 jour	51 €	73 €
Droit de place			68 €

Concessions cimetières (tarifs pour les 3 cimetières de HAUTEROCHE)		
	SIMPLE	DOUBLE
30 ans	150 €	300 €
50 ans	300 €	600 €

Granges-Sur-Baume et Crançot	
Colombarium, cavurnes / 50 ans	800 €

Mirebel		
Cavurne (monument à la charge du concessionnaire)	30 ans	150 €
	50 ans	300 €

Hauteroche	
Dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir	50 €

Revente de pierres tombales	200 €
-----------------------------	-------



Vous avez entre 16 et 25 ans ? **Soyez en règle au regard** **du service national !**

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée.
Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

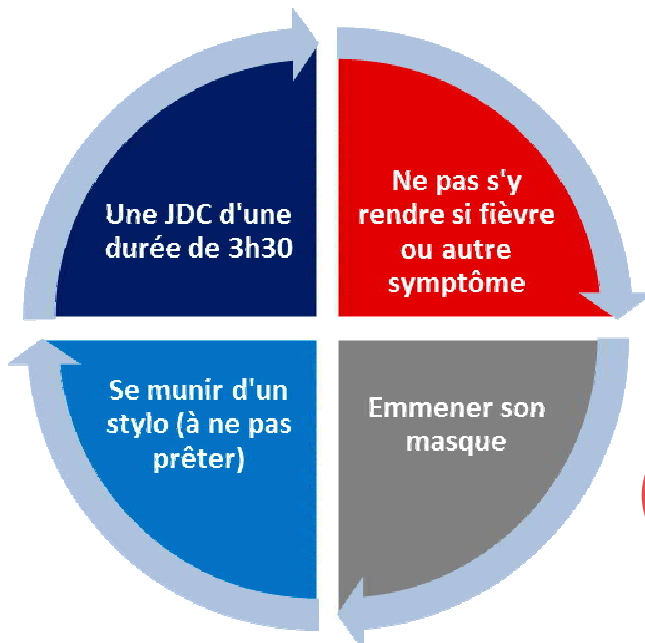
L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

QUELLES MODALITES SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.



ACM « Arc-en-ciel »
Grande rue, Crançot
39570 HAUTEROCHE
Tel : 03 84 48 23 83

Mail : alsharcenciel@gmail.com



Sivos du Chalet – ALSH
Mairie de Hauteroche
Route de Lons, Crançot
39570 HAUTEROCHE
Tel : 03 84 48 22 08

Fonctionnement dans le contexte actuel :

L'année 2020 touche à sa fin, il est temps pour l'accueil de loisirs de tirer un bilan de cette année écoulée. Même si les périodes de confinement ont ponctué 2020, la fréquentation de l'accueil a été au rendez-vous (en dehors des 2 mois de fermeture de l'école et de mise en place du service minimum auprès des enfants du personnel soignant). Le protocole sanitaire national relatif aux accueils périscolaires est strictement respecté. Il est adapté et complété au sein d'un protocole interne qui précise le fonctionnement de l'accueil sous l'aire covid. Une organisation différente a vu le jour : moins de jeux et jouets sont à disposition des enfants (mais un renouvellement plus fréquent). Les plus grands doivent porter un masque en dehors des temps de restauration et d'activité physique. Le lavage des mains ponctue chaque changement de lieu (salles d'activités, salle de restauration, cour, école)...

Mais l'adaptation due au contexte actuel a permis certaines innovations qui sont pérennisées :

- ◆ un accueil dissocié entre les enfants de maternelle et du primaire : ce qui permet de développer des projets spécifiques pour chaque tranche d'âge.
- ◆ un accueil de la forêt durant l'été a permis de créer un 3^{ème} groupe d'accueil et de vivre des temps en pleine nature durant deux semaines de juillet.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la fréquentation de l'accueil n'a pas particulièrement pâti de la pandémie covid, mais d'une belle épidémie de varicelle en octobre touchant les plus jeunes.

A la Découverte de la Faune sauvage :

Afin que les enfants puissent mieux observer la faune qui les entoure, nous avons mis en place un piège photo dans les bois de Romboin au début du mois de novembre. Ce matériel est mis à notre disposition par la Fédération Départementale de Chasse. Christine Abt, éco interprète, nous accompagne dans ce projet. Les enfants ont ainsi pu découvrir sur les clichés les animaux qui nous entourent : renard, blaireau, sanglier et chat sauvage (voir photo ci-dessous). On peut légitimement s'inquiéter d'être pris en photo à son insu, mais comme le piège est placé assez bas. Nous n'avons pratiquement jamais eu de visages photographiés. Et toutes les photos sont supprimées immédiatement.



Action CPS « écrans en veille, enfant en éveil » :

Un programme de développement des Compétences Psycho Sociales (CPS) à destination des enfants de 3 à 6 ans et des personnes encadrantes (professionnels, parents) a débuté en septembre dernier au sein de notre accueil. C'est la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé, qui nous a proposé cette expérimentation. Chez les enfants, le renforcement des CPS favorise le développement global (social, émotionnel, cognitif, physique), améliore les interactions, augmente le bien-être et contribue à diminuer les comportements défavorables à la santé et à augmenter les comportements favorables. Les CPS jouent aussi un rôle essentiel dans l'adaptation sociale et la réussite éducative.

Pour en savoir plus rendez vous sur :

<http://www.cartablecps.org>

ou sur notre blog :

<http://arcenciel39.canalblog.com/>

Programme des prochaines vacances :

Vacances d'hiver : Court métrage des ados et des CM2 // si possibilité : sortie neige.

Vacances de printemps : Court métrage des CM1 et des CE2 // si possibilité : sortie nature.

Vacances d'été : Accueil de la forêt, Séjours à Chalain, Bellecin, Baume et Malbuisson.

Une grande sortie par semaine sera prévue.

Rentrée scolaire

Cette année, notre école compte **143 élèves** dont 25 petits de 3 ans et 3 nouveaux élèves arrivant d'autres écoles.

Notre école comprend 8 enseignants (dont certains à temps partiel) et 6 classes :

- ◆ 25 PS
- ◆ 25 MS-GS
- ◆ 23 GS-CP
- ◆ 23 CP-CE1
- ◆ 22 CE2-CM1
- ◆ 24 CM1-CM2

Ce début d'année se déroule dans le contexte très compliqué de la pandémie et avec des contraintes sanitaires importantes.

Néanmoins, l'équipe met tout en oeuvre pour que la vie de l'école et les apprentissages se passent au mieux.

Ainsi des projets ont déjà vu le jour comme les séances piscine pour 5 classes sur les 6.

Certaines classes ont souhaité participer à des rencontres sportives USEP, au dispositif Ecole et Cinéma, ou encore faire bénéficier leurs élèves des spectacles donnés par Scènes du Jura.

Trois classes participeront à un projet artistique intergénérationnel avec la compagnie Projet D.

L'équipe enseignante espère que ces projets pourront voir le jour malgré la crise sanitaire.



En classe de MS-GS, on apprend à trier nos déchets

Enfin, cette année sera celle du lancement progressif d'un Espace Numérique de Travail pour notre école. Celui-ci permettra de renforcer les liens entre l'école et les familles et servira aussi à valoriser les travaux réalisés par les élèves au cours de l'année.

Le directeur
D. Elbachir

Informations COVID 19

A titre préliminaire, je souhaite rappeler la situation de la Bourgogne-Franche-Comté et du Jura : plus fort taux de circulation du virus pour la Bourgogne-Franche-Comté, et septième position au plan national pour le Jura (ramené à sa population) avec de fortes disparités d'un bout à l'autre du département (une incidence très forte sur le Haut Jura), et des tensions hospitalières désormais très conséquentes mobilisant, de façon très forte, nos soignants.

Lors de la réunion que nous avons réalisée par audio conférence le 8 décembre, le Préfet David Philot a tenu un discours fort, nous faisant part de ses inquiétudes face à cette pandémie qui, bien loin de reculer, stagne ou même prend de l'ampleur.

De même Didier Pier Florentin, Délégué ARS du Jura, estime qu'on repart pour une vague énorme alors que l'on n'en a pas encore fini de la deuxième vague.

Jeudi 10 décembre, jour de l'intervention du premier ministre, quelques chiffres pour la Bourgogne-Franche-Comté (Jura) **par jour** : 700 tests positifs (Jura 74) soit 9% des

personnes testées (Jura 10%) ; 100 personnes hospitalisées (Jura 10) ; 13 personnes en réanimation (Jura 1) ; 25 décès (Jura 3). Ces chiffres sont éloquentes.

Au confinement se substitue le couvre-feu à 20 heures pour tous, même pour les magasins sauf pour le seul réveillon de Noël. Le réveillon du nouvel an est sacrifié. Les salles de sport, les théâtres, cinémas, restaurants restent fermés. En famille, pas plus de 6 personnes.

Pour nous permettre de retrouver la maîtrise de la situation sanitaire, appliquons scrupuleusement ces consignes et les gestes barrières désormais bien connus.

Je vous recommande de consulter le site
www.pourquoijefais.fr

Malgré ces contraintes, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année en espérant que l'année 2021 efface 2020.

D. SEGUT



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

La Carriade !

Cet été :

Mercredi 5 aout : " Inauguration d'un distributeur de gel sans contact créé par Marcel Bottagisi et offert par le Fablab' " Made in Iki " de Commenailles "

CRANÇOT Innovation

Un bénévole du Fablab "Made in Iki" livre des distributeurs de gel hydroalcoolique à la médiathèque

Mercredi 5 août, l'espace médiathèque de la Carriade de Hauteroche a reçu le second des six distributeurs de gel hydroalcoolique sans contact réalisés par Marcel Bottagisi, un bénévole du Fablab' "Made in Iki" de Commenailles. C'est un prototype unique qui

a été créé à destination de l'emplacement des sites de la médiathèque intercommunale Bresse Haute-Seille. De fabrication artisanale, ce distributeur permet ainsi de s'approvisionner en gel hydroalcoolique en toute sécurité tout en permettant de

per la zone nécessaire et ainsi éviter toute égratoune. Monté d'un pied, fabriqué totally de contact avec le flacon pour éviter le contact direct avec les mains, il est équipé d'un système de nettoyage. La fabrication de ces distributeurs a nécessité les machines-

outils comme l'imprimante 3D ou la découpe laser, des matériaux comme le plexiglas ou les tubes PVC, mais elle est surtout le fruit de réflexions constantes et d'échanges et trouve sa réalisation dans l'association et le partage, à l'instar de multiples participants.

Marcel Bottagisi, maître de Hauteroche, a accueilli pour cette installation, Jean-Louis Maury, président de la communauté de communes Bresse Haute-Seille (CCBHS), et Eddy Lacroix, vice-président en charge de la culture et des services à la Personne.

" Cette donation est un symbole de partenariat des administrations de la CCBHS et du Fablab' : une belle collaboration entre le Fablab de notre territoire et les bénévoles du territoire. Tout est "Made in Iki" », souligne Jean-Louis Maury.

Autre source de site de Commenailles, des distributions et des expositions seront prochainement organisées dans les médiathèques de la CCBHS.



Le distributeur a été installé à l'entrée de la médiathèque. Photo: Projet/Sébastien BOY

Mais c'est quoi un « FabLab » ?...

C'est un lieu associatif et convivial, où sont mis à disposition toutes sortes d'outils pour réparer nos objets du quotidien, fabriquer de nouvelles pièces avec une imprimante 3D (lutte contre l'obsolescence programmée) ou même créer des T-Shirt, faire du scrapbooking, des loisirs créatifs ou simplement bidouiller (domotique, inventions diverses, etc.). C'est aussi un espace de découverte et d'apprentissage où chacun vient avec ses compétences et apprend au contact des autres. De 7 à 99 ans, bricoleurs, étudiants, familles, retraités, entrepreneurs, créatifs ou simplement curieux, on se rencontre dans ce nouveau type d'atelier pour y réaliser des projets librement où seule l'imagination est la limite ! Les FabLabs sont essentiellement des lieux de partage, de cohésion et de lien social intergénérationnel : l'humain y est plus important que les machines.

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site Internet du FabLab « Made in Iki » : <http://madeiniki.org>

Exposition « Racontez-moi Bresse Haute-Seille » du 1^{er} septembre au 24 octobre avec un vernissage à huit clos le 19 septembre

“ C'est ensemble que nous parviendrons à mettre en valeur la richesse de notre patrimoine ”

Depuis 2013 la Communauté de Communes associée à Claudel Guyennot de l'association B.R.E.S a mené un travail de recueil de la parole de témoins racontant des anecdotes, des tranches de vie ou des événements marquants de leur vie et de leur village. Ces témoignages ont été regroupés dans un site Internet <https://www.racontemot-bressehauteseille.com> et quelques-uns ont fait l'objet d'une pré-

sentation sur panneaux pour pouvoir être mis en valeur lors d'expositions.

Démarré sur le territoire de la Bresse, ce projet s'étend aujourd'hui à tout le territoire de la Communauté de Commune Bresse Haute-Seille et c'est grâce à tous ses habitants qu'il existe et qu'il pourra continuer de grandir et de s'étoffer. Alors si vous souhaitez apporter votre témoignage ou si

vous connaissez des personnes riches d'histoires, c'est avec grand plaisir que nous recueillerons vos paroles pour continuer de faire vivre, ensemble, la mémoire du territoire !

Contactez les responsables directement sur le site Internet à la rubrique "Contact" ou en appelant au standard de la Communauté de Communes à Bletterans au 03 84 44 46 80



Les animations :

- ◆ " Les ateliers créatifs " : avaient repris le 28 septembre au grand plaisir des participants
- ◆ 1 séance de BB lecteurs sur le thème du loup le 13 octobre
- ◆ 3 séances de l'atelier " Petit journal " ont pu avoir lieu avec 4 résidents du FAS de La Tillette de Hauteroche

Une nouvelle fois reportée :

Les conditions sanitaires de cet automne nous ont de nouveau contraint d'annuler :

- ◆ L'exposition de peintures de Jimi Sordelet



- ◆ Les séances bébés lecteurs
- ◆ Les accueils des classes de l'école de Hauteroche
- ◆ L'atelier "Petit journal" avec le FAS de La Tillette de Hauteroche.

Nous espérons pouvoir les reprogrammer très prochainement et pouvoir de nouveau accueillir les différents ateliers proposés par nos partenaires :

- ◆ " Les ateliers créatifs " et " Le Club du temps libre " proposés par Le Foyer Rural de Crançot

- ◆ Les ateliers prévention " La mémoire en jeu " proposés par l'ABRAPA
- ◆ Les ateliers " Prendre soin de soi autrement " proposés par la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté
- ◆ Les cours de Zumba et de Pilates proposés par Mathilde Pelletier

La Carriade !

Une avalanche de nouveautés à découvrir sans tarder !

En attendant la réouverture de la médiathèque, l'équipe de La Carriade a réaménagé ses espaces et vous a préparé une grande sélection de nouveautés.

Vous pouvez les découvrir sur notre site internet <https://lacarriade.jimdofree.com/>

Depuis le 28 novembre, l'accès du public à la médiathèque est de nouveau possible aux horaires habituels et sans RDV.

N'oubliez pas d'apporter un masque, le port de celui-ci est obligatoire à partir de 6 ans !

Au plaisir de vous revoir : le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 13h !




Bienvenue sur le site de "La Carriade"
Pôle intergénérationnel de services et d'animation

Depuis le 28 novembre, l'accès du public à la médiathèque est de nouveau possible aux horaires habituels et sans RDV.
N'oubliez pas d'apporter un masque, le port de celui-ci est obligatoire à partir de 6 ans !
Pour connaître les modalités d'accueil dans les détails, consultez le document ci-dessous.
Au plaisir de vous revoir : le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 13h !



Votre médiathèque en accès libre

- Choisissez des documents
- Empruntez sur votre carte

- Sur place en respectant la règle de distanciation sociale avec les autres usagers
- Sur notre catalogue en ligne
- Sur le site jumel39

- 8 livres
- 4 partitions
- 4 CD
- 4 revues
- 3 DVD

- Accédez aux postes informatiques

En respectant les gestes barrières

- Rapportez vos documents

Lors de votre visite ou déposez-les dans la boîte retour du site d'emprunt

- Sachez que...

L'accès est limité selon la taille du site à un nombre d'utilisateurs, merci de suivre la consigne affichée sur la porte (Entrez / Veuillez patienter...)

Le port du masque à partir de 6 ans et le lavage des mains sont obligatoires dans la médiathèque.

Pour des raisons sanitaires le mobilier (assises, tables, poufs...) est réduit afin d'appliquer les règles de distanciation.

La Communauté de communes est attentive à appliquer toutes les précautions sanitaires. L'ensemble des documents rendus par les usagers feront l'objet d'une quarantaine avant d'être à nouveau empruntables.

Les ressources numériques

Il est toujours possible de bénéficier des ressources numériques via jumel39.fr

Le portail JuMEL (Jura Médiathèques En Ligne) permet le prêt entre bibliothèques et l'accès à des ressources en ligne
Besoin d'aide ? cliquez ici

Bibliothèque numérique

- Autoformation: NOW, MyCow, ToutApprendre
- Cinéma: Médiathèque Numérique
- Jeunesse: StoryPlayr
- Livres: Livres à télécharger
- Musique: MusicMe, Naxos music Library, Partitions à télécharger
- Presse / Informations: Cateyn, Sciences en ligne

Rechercher et réserver

530999 documents, dont
Livre (271000)
Partition (6733)
Film (41234) : DVD inclus du FEB
Livre audio (5068)
CD musicaux (59225)

A court d'idées ?
Voir nos suggestions

Le verger communal se développe

Avec le confinement, nous n'avons pas pu respecter à la lettre le programme que nous nous étions fixé. De nombreuses actions ont néanmoins été menées et le verger poursuit son développement entamé en novembre 2018 avec les premières plantations.

C'est quoi le verger conservatoire ?

La mission initiale du verger est de participer à la conservation des variétés anciennes de pommiers, pruniers et cerisiers de notre région. Le verger de Mirebel est spécialisé sur les variétés de pommiers franc-comtois, celui de Crançot est plus généraliste. Nous souhaitons également vous faire découvrir des espèces plus originales, qu'il s'agisse de fruitiers sauvages (néflier, cormier, amélanchier...) ou plus exotiques (aronia, kiwaï...). Les arbres sont encore petits, même si certains d'entre eux ont fait des pousses de plus d'un mètre ce printemps. Il faudra donc attendre quelques années avant de récolter les premiers fruits.

Un second rôle, très important lui aussi, est de contribuer à la préservation et au développement de la biodiversité sur notre territoire. Nous avons pour cela commencé à réaliser divers aménagements en faveur de la faune et de la flore sauvages. Les enfants du club nature se sont notamment impliqués dans la réalisation de nichoirs pour les oiseaux et d'un gîte pour le hérisson. De nombreuses espèces de plantes sauvages mellifères ont également été plantées. C'est aussi pour cette raison que nous avons choisi de tondre la prairie en plusieurs phases. A certaines périodes de l'année, des chemins serpentent donc parmi les herbes hautes qui servent de refuges pour les nombreux insectes de la prairie.



En mai, des chemins ont été tracés comme une invitation à se promener dans le verger.

Plus de deux cents iris ont été plantés cette année. Si la fonction paysagère du verger n'est pas prioritaire, elle reste néanmoins importante et nous espérons que cet espace deviendra peu à peu un lieu agréable où vous apprécierez de passer quelques instants.

Enfin, le dernier objectif qui nous tient à cœur est de créer un espace de convivialité et d'animation. Cette année, une quinzaine de personnes ont participé aux différents « chantiers » proposés. Nous profitons d'ailleurs de cet article pour les remercier chaleureusement. Ensemble, nous avons taillé les groseilliers, désherbé et paillé les plates-bandes, créé un espace pour cultiver de l'ail des ours, posé deux panneaux pédagogiques, aménagé un espace de plantes médicinales, fabriqué des plaques en terre cuite pour indiquer le nom des

différentes variétés. Vous trouverez un aperçu de ces différentes actions dans les photos qui suivent (un bilan plus complet est également disponible sur le site internet de la commune).

Si cela vous tente, n'hésitez pas à venir vous aussi participer à la vie du verger. Vous êtes bien évidemment toutes et tous les bienvenus.

**Contactez-nous !
Nous vous tiendrons informés
des prochaines actions.**

vergerdehauteroche@gmail.com



Désherbage



Taille des petits fruits



Pose et fixation du panneau



Paillage des plates-bandes



Création de l'espace ail des ours



Ramassage du foin



Création du massif de plantes médicinales



Atelier création de plaques d'argile, gravure des noms et peinture à l'oxyde de fer



Les plaques n'attendent plus qu'à être posées.

La **nouvelle** mairie de Hauteroche **opérationnelle**

Depuis octobre, les locaux de la nouvelle mairie de Hauteroche sont opérationnels pour le plus grand plaisir de tous les utilisateurs et en particulier des secrétaires qui se retrouvent dans de bonnes conditions de travail. Hormis le secrétariat, le maire dispose désormais d'un bureau indépendant. Les adjoints, quant à eux, bénéficient d'une pièce dans laquelle ils peuvent travailler. Les conseils municipaux se tiennent dans la salle de réunions, bien aménagée et équipée notamment en audio-visuel.

Il reste à réaliser, l'extension de la salle de réunion en mezzanine qui sera mise à disposition des associations et en particulier du foyer rural de Crançot-Hauteroche.



Une **entreprise** de Hauteroche **bien discrète**

Créée depuis le 09 décembre 2014, la société **MBC**, (Michel Buchin Buchin Cloé) transporte, pour une grande partie de l'activité, des aliments pour animaux élevés en exploitation agricole.

Cette entreprise familiale emploie 18 salariés. Elle a un parc de véhicules important.

20 cartes grises (dont 3 bennes, 2 bâchées et citernes aliments du bétail).

Son activité principale est en lien avec le moulin Sirugue.

Mais, elle sait aussi se diversifier dans le transport de différents types de marchandises.

Pour ce faire, elle bénéficie de remorques et camions différents.

Dans un large quart nord-est de la France, ce sont les livraisons d'alimentation animale.



Sur la France entière, la société MBC transporte différents types de cargai-

son. Pour répondre aux attentes, elle est équipée de trois « bennes », deux remorques bâchées.



Une entreprise de ce type demande une connaissance de la logistique, de la gestion et des normes de qualité indispensables au transport d'aliments. Le gestionnaire doit posséder une attestation de capacité (formation sur deux ans) pour être autorisé à créer une entreprise de ce type.



Cette entreprise bénéficie d'une accréditation « **QUALIMAT** ». *Le cahier des charges Qualimat Transport est la référence nationale pour la préservation de la qualité sanitaire des produits (matières premières et aliments composés) destinés à l'alimentation animale pendant les phases de transport vrac par route.*

MBC c'est, 1 500 000 kilomètres parcourus sur une année. Un parc de véhicules demandant un investissement très important.

Exemple : une remorque pour la livraison d'aliments coûte cinq fois plus chère qu'une remorque bâchée.

Tous les 90 000 km, remplacement des pneumatiques (12 par véhicule), 1 contrôle technique par an, un contrôle tachygraphe tous les 2 ans...).

Cette discrète entreprise, dirigée par des enfants du Village, souhaite créer un entrepôt et espère pouvoir s'installer sur la future zone d'activité de Hauteroche.

Mais elle ne pourra pas patienter trop longtemps et risque de nous quitter pour s'installer sur un autre site industriel qui lui propose des équipements répondant à ses attentes.



Le contexte sanitaire en vigueur n'a pas permis d'accueillir les personnes qui habituellement participent à ce temps de mémoire, à leur grand regret.

Seuls le Maire de Hauteroche, les adjoints et quelques conseillers ont pu rendre hommage à tous les « Morts pour la France » au cours de la guerre 14-18.

Sur chacun des villages de Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel, après la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, il a été procédé au dépôt de gerbe, à l'énonciation des noms de tous ceux de nos villages qui figurent sur chaque monument aux morts mais aussi de tous les soldats tombés au champ d'honneur au cours de l'année écoulée.

La minute de silence a été suivie de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise, interprétées, au saxhorn alto, par Dominique Diblanc, conseiller municipal et musicien, ce qui a contribué à renforcer le caractère solennel et toujours émouvant de cette commémoration.



Don du sang, les donneurs étaient présents



Le jeudi 16 juillet, de 16h à 19h30, malgré le contexte sanitaire, 51 donneurs (63 en 2019) se sont présentés à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche. 47 personnes ont pu donner leur sang dont 5, pour lesquelles, c'était le premier don et notamment pour Pauline qui s'est déplacée depuis Lons pour ne pas manquer ce premier rendez-vous.

La collecte s'est déroulée dans de bonnes conditions. Toutes les précautions sanitaires ont été appliquées, de l'accueil à la collation proposée à chaque donneur, sous la forme de barquettes individuelles réalisées par la cuisine municipale de Lons et offertes par le foyer rural de Crançot. Les barquettes non consommées ont été proposées à Oasis. Un grand merci à tous les bénévoles !



**Le prochain rendez-vous,
le 27 juillet 2021,
est, d'ores et déjà, pris.**

Gestion Forestière



Depuis maintenant quelques années notre forêt est attaquée par des insectes et des maladies. Nos bois dépérissent et perdent de leur valeur marchande. Les lots de bois feuillus à forte dominante de frênes qui ont été mis en vente l'année dernière et remis cette année ont eu des difficultés à être vendus. Sur 721 m³, 242 m³ seulement ont trouvé preneur pour un montant de 14 967 €. Le conseil municipal a donc décidé de faire exploiter ces bois invendus et de les proposer en vente façonné bord de route. Les recettes forestières deviennent dif-

ficiles à prévoir pour les prochaines années. La commune subit une perte financière importante et les conséquences environnementales sont aussi conséquentes.



L'affouage d'un point de vue sylvicole s'inscrit dans un plan de gestion, il permet de pratiquer des éclaircies ou de valoriser les houppiers. Il est donc très complémentaire avec l'exploitation des grumes de bois d'œuvre. Il a un impact positif sur la ressource. L'affouage est une pratique qui est réglementée et contrôlée pour qu'elle serve les habitants de la commune pour leur consommation propre, cela pour qu'elle ne pénalise pas l'ensemble de la filière professionnelle bois bûche. C'est une pratique traditionnelle qui tend à diminuer, d'année en année, sur notre commune.



C'est seulement 23 affouagistes qui se sont inscrits cette année : 11 à Crançot, 11 à Mirebel et 1 à Granges-sur-Baume. Les raisons sont multiples : elles nécessitent du temps, des compétences et des moyens matériels pour les habitants, et parfois aussi être une activité pouvant présenter des dangers. On peut observer que l'affouage peine parfois à se transmettre aux nouveaux habitants... La taxe d'affouage reste à 100 € cette année pour un lot estimatif de 20 stères, les volumes de bois proposés chaque année étant stables sur notre commune, il faut donc encourager nos habitants à perpétuer cette pratique ancestrale.

Didier BESSON

Petit rappel des règles à respecter sur les bruits de voisinage

Qu'est-ce qu'un bruit de voisinage ?

Il y a 3 catégories de bruit :

- ◆ Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité
- ◆ Les bruits provenant des activités (activités professionnelles ou activités sportives, culturelles ou de loisirs, organisées de façon habituelle)
- ◆ Les bruits provenant des chantiers

Que faire ?

N'attendez pas que la situation devienne insupportable.

Bien souvent l'émetteur de bruit n'a pas conscience du dérangement qu'il produit.

Essayez de résoudre le problème à l'amiable.

La commune de Hauteroche applique l'arrêté préfectoral de réglementation des bruits de voisinage dans le Jura, en date du 13 mars 2012 (cf sur le site www.hauteroche39.fr)

Horaires pour la réalisation de travaux :

- Du lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.



ACCA

Après décision ministérielle et préfectorale, la chasse dans le Jura, comme dans d'autres départements, a ouvert le 11 septembre 2020 pour être refermée début novembre, pour cause de confinement national. Une réouverture exceptionnelle a été discutée puis acceptée le 10 novembre pour la chasse collective uniquement et concernant le grand gibier de nos forêts (cerfs, sangliers, chevreuils), et ce, pour plusieurs raisons évoquées par les pouvoirs publics :

- ◆ Dégâts sur les cultures agricoles, jardins et parcs
- ◆ Dégâts sur les plantations forestières
- ◆ Sécurité routière : trop de collision avec la grande faune sur les routes (source : gendarmerie) impactant les compagnies d'assurances, accidents corporels et matériels. Sans ces battues autorisées, les assureurs ne manqueraient pas d'en répercuter le coût sur les contrats de chaque automobiliste.

Je rappelle que seuls les chasseurs financent entièrement les dégâts aux cultures auprès des exploitants agricoles. De plus, nous sommes tenus d'effectuer un prélèvement minimum obligatoire sur ces espèces de gibiers, soumises au plan de chasse.



Départ pour la traque

Certes, la préparation et le déroulement des battues prennent un nouveau visage :

- ◆ Rendez-vous sur les parkings de la cabane de chasse, cette dernière étant interdite d'accès jusqu'à nouvel ordre
- ◆ Lors du « rond » (rassemblement des participants en cercle), les consignes sanitaires, de chasse et de sécurité, en respectant les gestes barrières (port du masque, maintien de la distance minimale), sont de rigueur
- ◆ Lors d'un prélèvement de gibier, un seul chasseur est autorisé à pratiquer le dépeçage, avec tenue, masque et gants obligatoires.

Pour rappel, les chiens chasseurs de petit gibier, devront, pour le moment se restreindre à des promenades avec leur maître, 1km autour de leur domicile.

J'aimerais, également, par cet article, remercier le Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP), d'être venu en aide à l'un de nos chiens, pris au piège sur une falaise au cours d'une battue.



Un chien heureux retrouve son maître soulagé

En vous souhaitant, malgré tout, de bonnes fêtes de fin d'année, prenez soin de vous.

Le président,

Pierre-Baptiste MOUREY

APEI, événements 2021

Mai 2021

Troc aux plantes

25 juin 2021

La fête de la Tillette

Septembre 2021

Fabrication du jus de pommes

Octobre 2021

Vente de chrysanthèmes

Décembre 2021

Fête de Noël



Cueillette des pommes et fabrication jus de pommes les 7, 8 et 9 octobre 2020



Quoi de neuf au foyer rural ?



Deux nouvelles recrues au sein du conseil d'administration qui viennent renforcer l'équipe en place. Il s'agit de Marie-Edith Garnier et de Chantal Joly. Elles arrivent dans une période particulière mais leur implication est déjà fort appréciée.

Point sur les activités :

Du fait de la situation sanitaire, les activités programmées se déprogramment les unes après les autres mais si cette situation évolue voici quelques dates à retenir :

- ◆ Février/mars 2021 : visite du château de Savigny-les-Beaune ou apothicairerie de Louhans
- ◆ 9 avril 2021 : Théâtre en plein air sur le thème de « l'élevage » avec le Colombier des Arts
- ◆ 22-23-24 avril 2021 : Représentations théâtre de la troupe des « Petits et Grands Sots »
- ◆ Mai 2021 : participation à la journée citoyenne
- ◆ 19 juin 2021 : Gala de gymnastique
- ◆ 23 juin 2021 : Goûter des enfants des clubs gym/ échecs/théâtre
- ◆ 27 juillet 2021 : Don du sang

Dès l'arrivée de jours nouveaux, les activités gym adultes, en plein air, si besoin, gym enfants, les clubs échecs, atelier créatif, marche, temps libre, théâtre, sorties nature sont prêts à reprendre du service.



Sortie mycologique du club nature du foyer rural

A l'initiative de Dominique Rousselle et de Christian Girardi, la sortie mycologique du foyer rural de Crançot-Hauteroche a été fort appréciée par la dizaine de participants le samedi 24 octobre 2020.

Chacun a pu découvrir une grande variété de champignons, leur qualité gustative grâce aux explications de Dominique et Christian.

Du fait de la pluie des jours précédents, l'objectif de cette sortie a pu être atteint.

Chaque participant a pu ramener le fruit de sa cueillette qui a très certainement agrémenté le repas du soir.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, la prochaine sortie du club nature, animée par Laure Dupont, en direction des enfants et sous forme de jeu de piste, devrait avoir pour thème : la découverte du patrimoine de Crançot-Hauteroche.



Visite du vieux LONS

19 personnes ont, malgré la pluie et l'application des consignes sanitaires, apprécié la visite guidée du vieux Lons, par Christèle, de l'office du tourisme de Lons-le-Saunier, le mardi 6 octobre 2020.

De la rue Perrin à la place de l'Agriculture, en passant, entre autres, par la place de la Mairie, la rue des Arcades, la rue des Cordeliers et sa médiathèque,... chacun a été très intéressé par les commentaires et les anecdotes leur donnant une nouvelle image et connaissance de lieux pourtant familiers pour la plupart.

A l'issue de la visite, tous ont dit avoir, désormais, un autre regard lorsqu'ils circuleraient dans ce vieux Lons.

Cette première programmation des sorties culturelles, de la saison 2020/2021, devrait, si les conditions le permettent, être suivie, en février, de la visite du château de Savigny-les-Beaune ou de l'apothicairerie de Louhans.



Téléthon 2020

Le Foyer Rural de Crançot est resté mobilisé et engagé auprès des organisateurs du Téléthon 2020 malgré le confinement et l'interdiction de tout rassemblement.

L'organisation de la journée en présentielle du 5/12/2020 a donc été annulée, ce qui privait un bon nombre d'entre nous de la traditionnelle et tellement attendue « morbiflette ».

Mais rien n'arrête la motivation de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, des adhérents et des bénévoles qui, après bien des échanges par mails, ont fini par mettre en place plusieurs possibilités pour recueillir les dons :

- ◆ l'Atelier Créatif du Foyer Rural de Crançot a, cette fois encore, pris l'initiative de confectionner plus de 100 sachets de lavande déposés dans les commerces partenaires : magasin Vival - Boulangerie Petit - Fromagerie Poulet et à la mairie de Mirebel (uniquement le vendredi de 17h à 18h30)
- ◆ la création d'une collecte en ligne
- ◆ la mise à disposition d'urnes pour les dons dans chacun des commerces partenaires ainsi qu'à la permanence de la mairie de Mirebel, le vendredi de 17h à 18h30
- ◆ la mise en place d'une mini tombola en partenariat avec la pizzeria « La Divina » qui a offert une pizza royale à chaque gagnant.

Encore une fois le Foyer Rural remercie, très chaleureusement et très sincèrement, l'Atelier Créatif, tous les commerçants, les mairies de Hauteroche, Briod, Publy, Verges, Vevy pour leur accompagnement et le temps consacrés à cette noble cause, de même que toutes les personnes qui ont pris part à cette action de solidarité, soit en achetant des sachets de lavande soit en faisant un don, soit en participant à la mini tombola,... 499,40 € ont pu être ainsi récoltés. La cagnotte en ligne se monte, actuellement, à 130 € dont 100 € du foyer rural

Un remerciement tout particulier à Fabienne Bouillon, en charge de l'information du foyer, qui a fait un énorme travail sur la communication pour cet événement.



Magasin Vival



Boulangerie Petit



Fromagerie Poulet



Réflexions sur l'avenir du tourisme à Granges-sur-Baume

Dans une volonté de soutenir la dimension touristique de Granges-sur-Baume, la municipalité de Hauteroche souhaite rencontrer tous les porteurs de projet en développement ou installation, sur 2021 et 2022 : chambre d'hôte, gîte, brocante, miellerie, Jardin secret, Meule de Pierre, marché de producteurs, fromagerie, sculpture,...

Avec tous ces intéressés, une réunion sera programmée par la municipalité au 1^{er} trimestre 2021, afin qu'ils présentent leurs projets, évoquent leurs besoins. Ceci dans le but d'anticiper au mieux les évolutions qui seraient utiles aux habitants de Granges-sur-Baume et aux touristes, en termes de stationnement, de circulation,...

Tout porteur de projet, non répertorié actuellement, doit se faire connaître à la mairie de Hauteroche.

La municipalité prendra contact avec eux.

Marché

Un bon moment festif, gourmand, convivial, a eu lieu tous les mercredis de mi-juin à mi-septembre, au coeur du village de Granges-sur-Baume. Dans la douceur de l'été, des producteurs et artisans locaux ont installé leurs stands sous les tilleuls du belvédère. Producteurs d'une part : boulangerie-pâtisserie, miel, transformation de fruits et légumes, canards, volailles, jus de fruits, vins, bière, légumes, fromages, crêpes, produits divers... Artisans, d'autres parts : bijoux, céramique, poterie, photos, couture, peinture, fonderie, figurines... Un grand merci à eux pour leur participation et leur régularité ! Dès 17 heures, les habitants des villages environnants et les vacanciers sont venus nombreux remplir leurs

paniers. Beaucoup sont restés à profiter des soirées animées par des musiciens jurassiens et à déguster les produits locaux. C'est à l'initiative d'APPEL (Association pour la promotion des produits écologiques et locaux) et avec l'autorisation de la commune que ce marché a pu voir le jour : une belle réussite par ces temps perturbés. Il nous semble nécessaire plus que jamais d'encourager les producteurs locaux, l'écologie, et les liens humains. Si vous avez aimé ce marché et si vous avez envie de participer à la saison prochaine, n'hésitez pas à nous rejoindre. Merci à tous ceux qui ont rendu possible ces moments simples, essentiels. Nous vous redonnons rendez-vous le 16 juin 2021



MARCHÉ DE PRODUCTEURS & D'ARTISANS À GRANGES SUR BAUME

PAIN, PIZZAS, GLACES, MIEL, BIÈRE, VIN, LÉGUMES, FROMAGES, ESCARGOTS,
SIROPS, VIANDE, TERRINES, PETITS FRUITS, BIJOUX, TOURNERIE ...

LES PRODUCTEURS « ARTISANS VIENNENT À VOUS !



PLUS QUE JAMAIS FAISONS VIVRE LE MONDE RURAL
DANS NOS CHOIX ET DANS NOS ASSIÈTTES !

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES PRODUITS ÉCOLOGIQUES ET LOCAUX - 03.84.48.20.58





PHM

2020, RÉALISATIONS

SORTIES BOTANIQUES :

- ◆ le 11 juillet : pelouses sèches de la Combe d'Ain.
- ◆ les 16, 19, 23 et 30 juillet : sentier botanique du château.
- ◆ les vendredis d'août : sorties botaniques organisées par l'office de tourisme JurAbsolu de Voiteur.



Collation après une sortie botanique

INVENTAIRE des pelouses sèches de la Combe d'Ain (faune-flore) présenté par Cédric Fumey au conseil municipal de Hauteroche. Cet inventaire sera bientôt disponible sur le site de Hauteroche 39 et sur le site de la PHM-Mirebel.

TRAVAUX :

- ◆ Sur le site du vieux château : poursuite des marches conduisant au 1^{er} belvédère et à la redoute pour faciliter l'accès des visiteurs.
- ◆ Remise en état du four du tuyé en partenariat avec l'association Les 2 Fontaines.



Four du tuyé restauré et en marche

JOURNÉES DU PATRIMOINE :

Nouvelle organisation compte tenu du contexte sanitaire :

- ◆ Cuisson et vente de pizzas et galettes dès le vendredi soir.
Nos pizzas et galettes sont toujours très appréciées.
- ◆ En soirée, concert à l'église par l'Harmonie de Crotenay.
- ◆ Le dimanche, visites de l'église et du château : environ 30 personnes très intéressées par notre histoire.
- ◆ Démonstration du travail du cuir par Monsieur Sappez (La Marre).



Les bénévoles de la PHM

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour notre patrimoine commun, historique ou naturel.

2020, PROJETS

Les dates des futures manifestations restent à fixer compte tenu du contexte sanitaire. Elles seront consultables sur notre site internet PHM-Mirebel.

SORTIES BOTANIQUES : au printemps et en été pour voir évoluer la flore, dont 1 sortie « historico-naturaliste » avec visite guidée du patrimoine et exposition d'objets découverts.

JOURNÉE PIZZAS GALETTES :

un samedi en fin de printemps.

JOURNÉES DU PATRIMOINE :

3^{ème} Week-end de septembre.

TRAVAUX :

poursuivre l'attractivité du site et faciliter l'accessibilité.

- ◆ Enrichissement du sentier botanique par l'apport de nouvelles plaques d'identification des plantes. Débroussaillage raisonné.
- ◆ Financement prévu par Bresse Haute-Seille : signalétique sur le parking de l'église, poursuite du projet de consolidation et valorisation du site.

Pour nous écrire :

phm.mirebel@gmail.com

Pour aider aux travaux :

06 82 70 72 00

Pour le sentier botanique :

07 86 34 32 57

Pour mieux nous connaître et nous suivre :

<https://patrimoine-historique-mirebel.jimdofree.com/>

Ça ne coule plus !

Que cette courte phrase a été prononcée et entendue cet été, laissant apparaître toute l'inquiétude due au phénomène : l'arrêt de l'arrivée d'eau à la fontaine de la grande route. De mémoire d'hommes et de femmes cela ne serait jamais arrivé,... Et les poissons qui commençaient à angoisser de la poursuite du prélèvement dans les bassins !

**L'arrivée d'eau au captage obstruée ?
Le tuyau bouché ? La canalisation cassée ? La sécheresse ?**

Il fallait tirer cela au clair !

Une opération sur le captage du quartier a été menée le 23 juillet. Nous avons pompé l'eau, enlevé des seaux et des seaux et encore des seaux d'argile et avons pu faire les constats suivants : que le niveau d'eau restait sous la crépine du tuyau alimentant la fontaine et les réserves incendie (pleines rassurez-vous !), qu'un mince filet d'eau continuait à arriver dans le réservoir du captage. Le transfert d'eau du puit dans le captage rétablissait momentanément l'arrivée d'eau à la fontaine.

Il ne restait qu'un, une en l'occurrence, coupable principale : la sécheresse !



Un grand merci à Sylvain Colin qui par sa solide expérience et son matériel de spéléologie nous a permis d'intervenir en toute sécurité. Il était venu en conseiller technique, il est resté en combinaison à brasser des seaux de marne... MERCI !

ACCA

Pour cette saison 2020/2021, 24 chasseurs ont pris leur permis sur l'ACCA de Mirebel. Pour permettre un équilibre agro-sylvo cynégétique* les prélèvements sont attribués par le Préfet. En ce début de saison, une biche (femelle de cerf) a été prélevée par un jeune chasseur dans sa deuxième année de permis.

Certains membres ont réalisé cet été des travaux de nettoyage des lignes forestières pour assurer une meilleure visibilité et ainsi pratiquer la chasse dans de bonnes conditions de sécurité.

L'ACCA reste mobilisée sur la sécurité routière en posant des « réflectors » le long de la RD 4TL entre Mirebel et Pont du Navoy. Ces dispositifs limitent les collisions routières.

Malgré la crise sanitaire les chasseurs de Mirebel se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Sortie

mycologique

La désormais traditionnelle sortie mycologique encadrée par la Société d'Histoire Naturelle du Jura dans les bois de Mirebel a eu lieu dimanche 18 octobre. Nous étions environ 25 à avoir répondu, sous un beau soleil d'automne, au rendez-vous de 9h sur le parking de la RD470 dans l'idée de passer un moment agréable, de profiter des conseils de cueillette et d'améliorer nos connaissances afin d'identifier les champignons trouvés lors de cette sortie encadrée par des spécialistes.

Ce ne sont pas moins de 59 espèces différentes qui ont été récoltées et identifiées en à peine 2 heures et sur un territoire restreint de la forêt des Rochières et avec une saison peu clémente à la pousse. Les spécialistes ont pu nous faire découvrir le *Lépista nuda*, l'*Hygrophoropsis*

fuscosquamula et autre *Clitocybe phaeophthalma*. Petit jeu : trouver leur nom vernaculaire un peu plus poétique.

Un grand merci à Hervé Troussard et ses collègues pour ce partage et leur disponibilité.

N'hésitez pas à consulter le site de l'association <https://societedehistoire-naturelledujura.blogspot.com/>

vous y trouverez les réponses au petit jeu précédent dans la liste complète des espèces récoltées et mieux adhérez et participez !

La situation sanitaire et ses contraintes induites pour les salles recevant du public a eu raison de l'exposition habituelle de l'après-midi dans la salle communale. Espérons retrouver ce moment convivial et apprécié l'année prochaine.



Comité « **Suivi** des **travaux** de **Mirebel** »

La première réunion du comité de suivi des travaux de Mirebel s'est tenue mardi 8 décembre 2020.

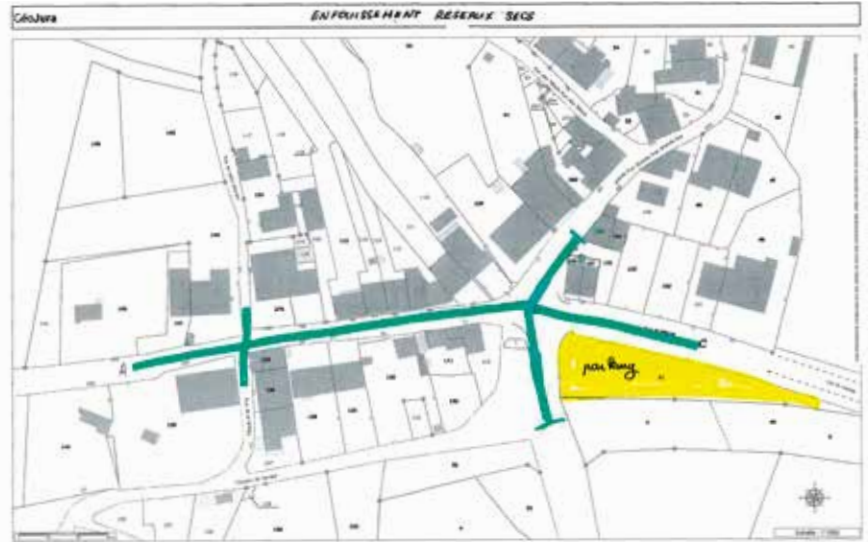
Le but est d'installer ce comité et de présenter les travaux à réaliser.

Ce comité est composé de 8 habitants de la commune et plus précisément du village de Mirebel et de 7 membres du conseil municipal (dont les conseillers de Mirebel).

Afin de présenter les travaux à réaliser, le maire avait invité les représentants des différents intervenants sur ce chantier particulièrement important.

M. Chalumaux, président du SIE L'Heute la Roche (Syndicat Intercommunal des Eaux) expliqua que le syndicat prévoit le remplacement de la conduite d'eau depuis le Quartier jusqu'à la sortie de Mirebel en direction de Lons et du carrefour des deux départementales jusqu'au niveau de l'atelier communal. Une cinquantaine de branchements seront à reprendre.

M. Renard du SIDEC (réseaux secs) présenta le projet d'enfouissement des réseaux secs : électricité, éclairage public, téléphone et une gaine réservée à la fibre optique. Le tracé figure en bleu sur le plan ci-contre, entre les points ABC et des extensions dans la Grande Rue, le Petit Chemin, la rue de la Grillère et la route de Verges.



M. Faivre (Responsable réseaux routiers) et M. Janodet (conseil département) sont intervenus pour rappeler qu'il convient de respecter les directives nationales concernant la voirie et qu'un guide sera mis à la disposition des services et des élus, mentionnant les préconisations départementales.

Madame Gauthier en charge de l'organisation des réseaux des transports pour la région Bourgogne Franche Comté rappela qu'il est également nécessaire de prendre en compte l'organisation des transports (ligne Lons /Champagne et scolaire).

M. Trossat (vice-président à la Communauté de Communes en charge de la voirie) et M. Meynier (suivi des travaux) étaient également présents pour la Communauté de Communes.

Monsieur Jannerot et Verhille du cabinet André retenu par la commune pour étudier et proposer un aménagement de la traversée de Mirebel ont pris note de toutes ces informations. Le cabinet proposera un avant-projet intégrant la si-

tuation des lieux, de la circulation sur la RD471, et l'aménagement paysage qui sera présenté au comité dans le début de l'année 2021.

Le projet reprend le même tracé que celui des réseaux secs. Le calendrier idéal et très optimiste prévoit les travaux à réaliser comme suit :

- SIE L'Heute la Roche : mai juin 2021.
- enfouissement des réseaux secs : été 2021 ou au plus tard septembre 2021
- réalisation des travaux de sécurisation par la commune et le département avant la fin de l'année 2021 pour la couche de roulement.

Tous les intervenants sont conscients que ces travaux engendreront des perturbations importantes dans la circulation, pas trop pour les habitants de notre commune qui trouveront toujours une solution afin d'éviter les travaux, mais surtout pour les véhicules en transit.

Le projet s'appuiera sur la pré-étude réalisée par le Cabinet ABCD (voir ci-contre). Cette pré-étude ne présage pas des décisions qui seront prises. Le comité devra donner son avis et le projet sera présenté à la population avant d'être adopté par le conseil municipal.



Schéma d'intention / ETP Aménagement de sécurité sur le tracé de la RD471

Photos aériennes de...



Crancot



Granges-sur-Baume



Mirebel

L'écho de

HAUTEROUCHE

Crancot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

10 Route de Lons - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08